

**Chaville n'échappe pas à la densification de la région parisienne : On bétonne toujours !**  
En 2008, 18 126 habitants, aujourd'hui 20 424 habitants, demain 21 000 ou plus ?

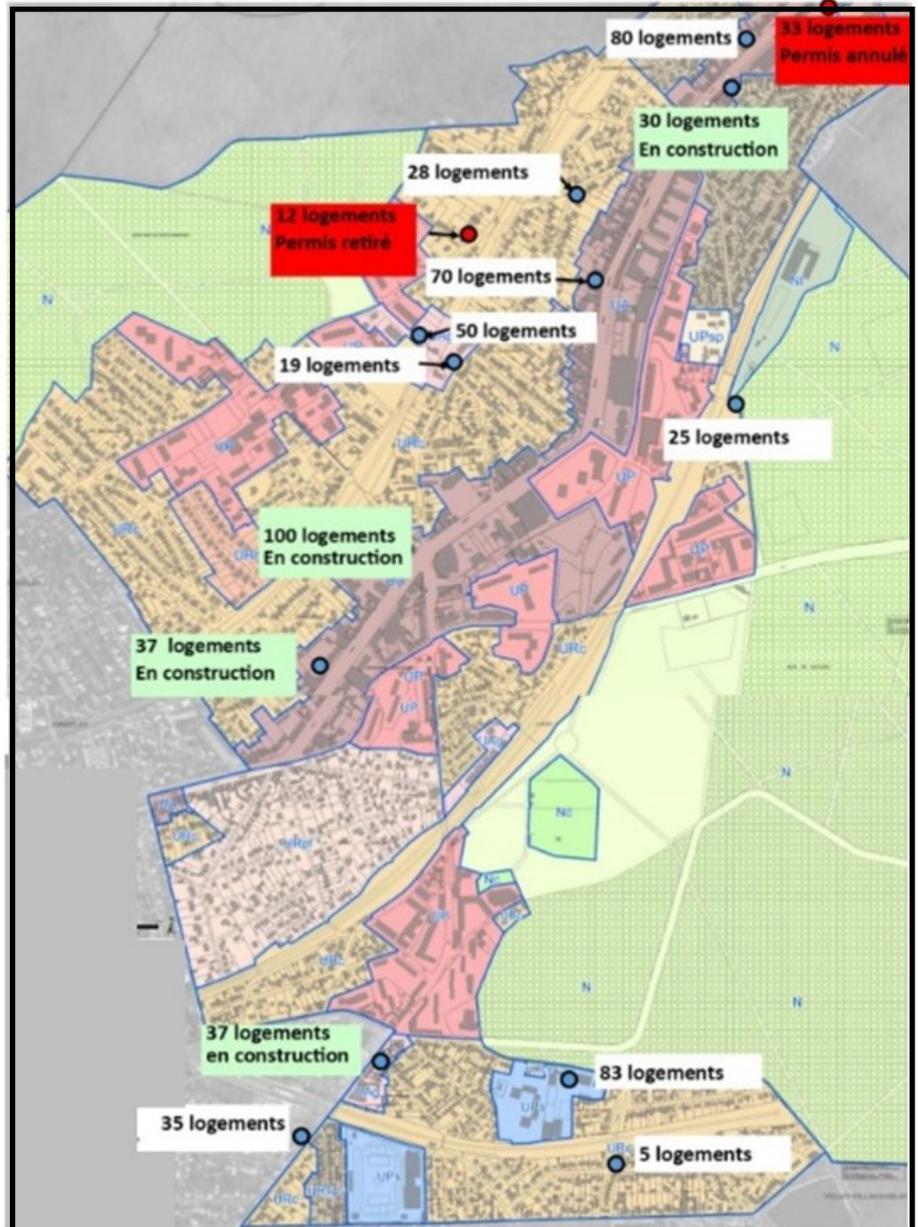
**Chaville Environnement**

**Etat des lieux des constructions en septembre 2018**

**en blanc** : permis déposés aujourd'hui

**en vert clair** : projets en construction aujourd'hui

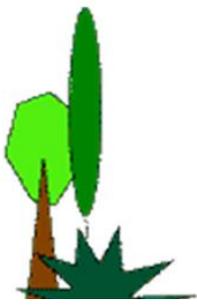
**en rouge** : permis retiré (14, rue du Coteau) ou annulé par décision du tribunal administratif (33-43, avenue Roger Salengro)



**Des projets s'enchaînent dans certains quartiers malgré les particularités géologiques connues mais minimisées, voire ignorées, par les promoteurs :**

- \* Ecoulements d'eau importants et parkings inondés
- \* Nature des sous-sols : sables bouillants, argiles gonflantes, carrières non répertoriées, nappes phréatiques peu profondes
- \* Perspective dégradée par des constructions trop rapprochées

**De nombreux Chavillois s'opposent à une dégradation évidente de leur cadre de vie.**



**La présence de deux massifs forestiers sur notre commune ne doit pas être un alibi pour densifier de manière excessive.**

## **Chaville Environnement**

Les experts du Groupe intergouvernemental du changement climatique (GIEC) constatent que la température du globe a déjà augmenté de +1°C en 2017-18 et que si rien n'est fait pour s'adapter, la terre poursuivra sa surchauffe : + 1,5°C dès 2030 et des étés vers 2050 à plus de 50 °C ! On ne peut plus attendre pour agir et rendre nos villes encore vivables pour les habitants :

**Il faut plus d'espaces verts en ville et beaucoup d'arbres.** Ils sont indispensables pour permettre des espaces de fraîcheur pendant les canicules. Les arbres fixent le carbone et rejettent de l'oxygène, ils fixent l'eau par leurs capacités d'évapotranspiration, absorbent la pollution de l'air et le bruit. Couper un arbre et le remplacer par un autre revient à attendre 100 ans pour qu'il retrouve la même taille.

**Le fait que notre commune soit très minérale avec des sols imperméables à l'évacuation des eaux et sans eau visible (fontaines, ru), est un handicap.** Le réchauffement climatique engendrera aussi de plus en plus d'orages, tempêtes, inondations. Les eaux de ruissellement ne seront pas absorbées. Rappelons les dommages causés en 2016 par les inondations et coulées de boues à Chaville, ville alors déclarée en état de catastrophe naturelle.

**Les zones pavillonnaires rive gauche et rive droite sont menacées** par le jeu des successions. Les promoteurs exercent une pression de plus en plus forte sur les propriétaires pour racheter leurs biens.

**Le PLU va être prochainement modifié avec une enquête publique : vous devez vous manifester !**

**Les articles 7, 9, 10 et 13 peuvent être améliorés pour les zones UA, UP et UR**

- \* **Augmenter le nombre et la surface d'Espaces Verts Protégés (EVP espace non constructible)**
- \* **Accroître les surfaces végétalisées/boisées en pleine terre en ville, y compris dans les « dents creuses ».**
- \* **Planter des arbres en pleine terre à distance des bâtiments - les arbres en pot ne doivent pas être comptés dans les espaces verts.**
- \* **Revoir à la baisse la hauteur des constructions**

Consulter le PLU sur le site internet de la commune pour mieux vous projeter dans votre quartier: <http://www.ville-chaville.fr/urbanisme-environnement/urbanisme-reglementaire/plan-local-d-urbanisme-621.html#>

**Chaville Environnement : tel 06 14 40 59 57—courriel : [chaville.environnement@gmail.com](mailto:chaville.environnement@gmail.com)**

**Siège social : 17, rue de la brise, 92370 Chaville, site internet <http://chavilleEnvironnement.free.fr>**

**Cotisation annuelle : 18€ par personne, 25€ par famille, 5€ pour les moins de 25 ans**

**(Joignez à votre règlement, nom, prénom, adresse, courriel et téléphone)**